**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

#

**43 ème Session**

**EXAMEN Périodique Universel ( EPU)**

**Présentation orale du 4 éme rapport du Burundi au Groupe de travail de l’Examen périodique Universel**

**Déclaration du Burundi**

**Prononcée par**

**Hon . Imelde SABUSHIMIKE, Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre**

 **Genève 4 mai 2023**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs, les délégués**

Nous rendons grâce à Dieu Tout Puissant qui nous a guidés tout au long de notre voyage, et durant notre séjour dans cette belle ville des droits de l’homme qu’est Genève.

Permettez-nous de Vous adresser les salutations fraternelles du peuple Burundais et de Son Excellence Général Major Evariste NDAYISHIMIYE Président de la République du Burundi.

Le Burundi a toujours respecté le rendez-vous des précédents cycles de l’Examen Périodique Universel et se réjouit encore une fois de revivre les moments forts qui marquent le dialogue interactif du 4 éme cycle de son Examen.

En effet, les droits de l’homme tiennent à cœur le Gouvernement Burundais. Ainsi, les autorités burundaises s’efforcent de garantir la promotion et la protection des droits de l’homme dans tous les domaines de la vie du peuple burundais.

L’Examen Périodique Universel est sans conteste un espacé prestigieux et important de visibilité, de fraternité, de dialogue et d’échanges lors duquel les Etats contribuent mutuellement à la promotion des droits de l’homme mais aussi encouragent leurs pairs à accomplir des progrès significatifs.

Ce rapport est très important pour le Burundi car son élaboration a été mené selon les consultations nationales des parties prenantes en collaboration avec les organisations non gouvernementales ainsi que les partenaires au développement.

**Mesdames et Messieurs,**

Après le 3éme cycle, le Burundi s’est doté d’une nouvelle Constitution à travers l’organisation d’un référendum constitutionnel du 17 mai 2018. Il a également connu des élections apaisées et transparentes en 2020 qui ont abouti à la mise en place des institutions Républicaines démocratiquement élues.

A cet effet, le Gouvernement du Burundi s’est attelé à renforcer la promotion et la protection des droits de l’Homme.

A cet égard, nous saluons la ré accréditation de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l’Homme de statut "A » selon les principes de Paris en juin 2021.

Également, le Gouvernement continue à augmenter annuellement le budget alloué à cette Commission pour permettre de renforcer ses activités sur terrain.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs, les déléguées**

Dans le domaine judiciaire, outre l’adoption des divers textes de lois sur l’organisations des Cours et tribunaux, la procédure Civile ainsi que l’Organisation de la Profession libérale des Notaires , le Gouvernement du Burundi s’est également doté de la Stratégie Nationale d’aide légale depuis avril 2018 dans l’optique de contribuer à l’amélioration de l’accès à la justice pour tous en particulier pour les personnes et groupes vulnérables.

Dans le but de désengorger les prisons, le Burundi a initié l’application de la peine de Travaux d’Intérêt Général à la place de la peine privative de liberté pour certaines infractions mineures, la grâce présidentielle, la libération conditionnelle des prisonniers ayant purgé le quart de la peine, la campagne de libération provisoire en faveur de comparaitre devant les instances judiciaires étant libres sauf notamment pour des crimes de sang, des viols et atteintes à la sécurité nationale.

Dans le domaine économique et sociale, sous l’impulsion de son Excellence le Président de la République, le secteur agricole a été défini comme prioritaire et pilier du développement au Burundi.

En kirundi, le slogan étant « **UMUNWA WOSE URONKE ICO UFUNGURA N’UMUFUKO WOSE URONKE AMAFARANGA** traduit en français que chaque bouche ait à manger et que chaque citoyen ait des revenus lui permettant de subvenir aux besoins de base ».

Dans cette optique, le Gouvernement soutient financièrement les coopératives au niveau de chaque colline à hauteur de dix millions (10.000.000) de nos francs et subventionne les engrais et les intrants agricoles à hauteur de 70%.

Encore plus, les institutions financières catégorielles en vue de la promotion économique des femmes et des jeunes, ont été créées à savoir la Banque d’Investissement et de Développement pour les Femmes, la Banque d’Investissement pour les Jeunes ainsi qu’un mécanisme d’encadrement de proximité des jeunes.

Signalons que les groupes à vulnérabilités visibles tels que les personnes âgées, les personnes vivants avec handicap, les démobilisées handicapés de guerre sont également soutenus par des divers programmes mis en place par le Gouvernement en vue d’assurer leur bien-être social.

 Nous pouvons citer ici de façon non exhaustive, les soins de santé gratuits alloués aux personnes âgées, l’octroi des appareils de mobilité pour les personnes vivant avec handicap ainsi que la création d’une microfinance pour soutenir les activités génératrices de revenus en faveur des démobilisés de guerre.

Le Burundi compte une petite minorité de peuples autochtones communément appelé « BATWA » longtemps non intégrée dans la vie socio-économique. Je suis fière, moi qui présente aujourd’hui le rapport national auprès de cet auguste assemblée ; aux origines de cette communauté, d’être pour la première fois de l’histoire de mon pays, membre du Gouvernement.

**Monsieur le Président,**

**Distingués délégués**

Nous nous réjouissons que la sécuritérègne sur toute l’étenduedu territoire national, en dénote le retour volontaire massif des réfugiés accueillis et intégrés dans leur commune d’origine, l’engouement de la population à répondre aux travaux d’intérêt communautaire pour le développement sans oublier, l’afflux visible des mouvements d’entrée des personnes et l’intérêt manifeste d’investissements étrangers au Burundi.

Pour conclure,le Gouvernement du Burundi réitère son engagement à la promotion et à la protection des droits de l’homme et exprime sa gratitude au Président du Conseil des droits de l’Homme, au secrétariat de l’Examen Périodique Universel ainsi qu’aux délégations qui vont s’exprimer pour leurs riches contributions à ce dialogue interactif de l’examen sur mon Pays , le Burundi.

**Je vous remercie Monsieur le Président**